



## Réforme de la formation initiale : stop au mépris !

LA CGT ÉDUC'ACTION COMMUNIQUE...

Ce mercredi 29 mai, la CGT Éduc'action a quitté le groupe de travail sur la réforme de la formation initiale des personnels enseignants et CPE. C'est en effet, comme il est devenu d'usage, une occasion de plus pour l'administration d'imposer un projet à marche forcée et de manière précipitée, malgré l'opposition et les alertes de la totalité des organisations syndicales.

Toutes ont dénoncé l'infaisabilité d'un calendrier qui instaurerait cette réforme dès la rentrée prochaine, les incertitudes juridiques et l'attaque du statut de la Fonction publique que constitue le statut des élèves stagiaires en M1 (qui recevraient une gratification malgré l'obtention d'un concours de la Fonction publique et n'auraient pas le statut de fonctionnaire stagiaire). Faisant fi de ces lignes rouges, le ministère poursuit tête baissée. Une réforme de plus, bâclée, sur laquelle le ministère devra certainement revenir, au fil de l'eau et de la catastrophe annoncée en termes de recrutements.

Aucune des mesures prises ne permettra en effet de régler les graves problèmes d'attractivité de nos professions. Et ce n'est certainement pas l'obligation « *d'engagement à servir* » pour 4 ans dans la Fonction publique, à l'issue de l'année de titularisation, qui va faire se précipiter en masse les candidat·es !

Si la CGT Éduc'action revendique de longue date le recrutement au niveau Licence (et valide donc cette annonce), elle juge inacceptables tous les autres éléments de cette réforme. C'est par l'amélioration des conditions de travail, de rémunération et par une formation de qualité, et justement rétribuée, que l'on donne envie de devenir enseignant·es et non en cassant les statuts ou en méprisant les personnels comme s'y emploie méthodiquement le ministère.

Montreuil, le 29 mai 2024

